

2019

25, 26 et 27
septembre

2^{èmes}

ASSISES

NATIONALES

DES INSECTES

POLLINISATEURS

LYON



Document de
restitution

POURQUOI CES ASSISES SUR LES INSECTES POLLINISATEURS ?



Le bon fonctionnement des milieux naturels dépend de l'ensemble des espèces qu'ils hébergent. Des équilibres millénaires se sont ainsi lentement installés entre les animaux, végétaux, champignons et une ribambelle de microorganismes. Cependant certains groupes dits « clefs de voûte » assurent directement ou indirectement des fonctions écologiques majeures. La pollinisation, principalement assurée par des insectes, constitue l'une de ces fonctions écologiques essentielles : près de 90 % des plantes sauvages en dépendent !

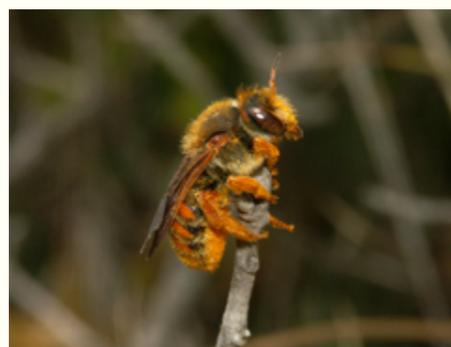
L'humanité tire également bénéfice de ces fonctions naturelles, au travers de ce que nous nommons des services écosystémiques, dont la pollinisation fait partie. Ce service gratuit assure le maintien de 75 % de la diversité des espèces cultivées (35 % du tonnage) et a été évalué entre 200 et 490 Milliards d'Euros par an (5 et 8 % de la valeur de production alimentaire mondiale). [Rapport IPBES, 2016]

Pourtant, les insectes pollinisateurs, à l'image de la biodiversité, connaissent un terrible déclin... Nous ne pourrions simplement pas compenser économiquement ou technologiquement les pertes dues à la disparition de cette biodiversité. Le temps des alertes est passé, ces arguments se suffisent à eux-mêmes. Il est maintenant vital de réagir le plus vite et le plus efficacement possible afin de redonner une place à la vie qui nous entoure.

Prendre des engagements forts pour la biodiversité

Ces 2^{èmes} Assises représentent l'opportunité de s'immiscer dans le débat public afin de peser sur la politique liée à la biodiversité, qui devra inévitablement être ambitieuse et coordonnée. C'est aussi plus largement l'occasion de réfléchir aux changements profonds nécessaires et ainsi contribuer à l'émergence de nouvelles solutions de production, de consommation, de transport et tout simplement revoir nos relations avec la nature.

Pour cette édition, chercheurs, scientifiques et experts des insectes pollinisateurs viennent présenter l'état des connaissances et proposer une évaluation des menaces qui pèsent sur ces animaux indispensables. De nombreuses actions, simples et efficaces, permettent de maintenir et favoriser les pollinisateurs, mais des freins encore plus nombreux gênent leur mise en application. C'est pour cette



raison que nous travaillerons ensemble, participants, juristes, décideurs, techniciens de tous les milieux, au travers d'ateliers et d'échanges en collaboration avec les experts. Ces ateliers porteront sur les moyens nécessaires à une mise en œuvre efficace des actions favorables aux pollinisateurs ainsi que sur leur diffusion et leur reproductibilité à large échelle. Nous créerons alors ensemble une feuille de route engageante et réaliste, prémices d'un nouveau plan d'actions volontariste dont les préconisations seront ensuite portées haut, au profit des insectes pollinisateurs et dans l'intérêt de tous.

Malgré l'effondrement insoutenable de la biodiversité, nous avons des solutions et nous souhaitons croire qu'il est encore temps d'agir. Abeilles, guêpes, syrphes, mouches, papillons, coccinelles, scarabées et le reste de la biodiversité vous remercient sincèrement de votre engagement.

Hugues Mouret,
Directeur scientifique
ARTHROPOLOGIA

À NOUS
DE
JOUER !



3 tables

**Frein 1**

Appréhension du changement de paradigme et des difficultés économiques pour une transition agro-écologique

**Levier 1**

Sécuriser le changement de pratiques agricoles : encourager et accompagner la transition agro-écologique des agriculteurs

**Mise en oeuvre 1**

Concevoir, expérimenter et mettre en oeuvre des systèmes de cultures agro-écologiques viables.

Frein 2

Mauvaise connaissance des insectes pollinisateurs (leurs rôles, leur diversité, les modalités de gestion qui leurs sont favorables) chez tous les acteurs de la filière agricole

**Levier 2**

Communiquer sur l'importance et les impacts des insectes pollinisateurs auprès de la filière agricole (exemple : les services rendus par les auxiliaires)

**Mise en oeuvre 2**

Apporter des connaissances à la filière agricole (producteurs, techniciens et consommateurs) sur les services écosystémiques rendus par les pollinisateurs en formation initiale et continue.

Frein 3

L'absence de connaissances techniques et réglementaires sur la gestion des milieux semi-naturels de la part des agriculteurs et des gestionnaires d'espaces

**Levier 3**

Développer des filières de production de végétaux sauvages locaux à des prix abordables

**Mise en oeuvre 3**

Etablir une double stratégie de diffusion de plantes sauvages locales auprès des agriculteurs : par les structures traditionnelles de l'agro-fourrière (coopérative) et par des réseaux publics et associatifs permettant aux agriculteurs de produire et de diffuser eux-mêmes ces essences

Frein 4

La thématique des insectes pollinisateurs n'est pas assez abordée dans le cursus agricole initial et continu (manque de modules et manque de formateurs compétents)

**Levier 4**

Construire et mettre en place des modules de formation obligatoires sur les insectes pollinisateurs

**Mise en oeuvre 4**

Capitaliser et mettre à disposition les connaissances et outils disponibles pour les formateurs et apprenants (de la maternelle au supérieur, ainsi qu'en formation continue)

Frein 5

Une absence d'objectif collectif sur un territoire et une répartition non optimale des missions dans la gestion du paysage (cloisonnement des actions)

**Levier 5**

Favoriser les dynamiques locales et les initiatives citoyennes pour sortir des isolements et des cloisonnements entre milieux. Créer du lien et impliquer les acteurs afin de reconnecter spatialement les milieux agricoles et les milieux adjacents

**Mise en oeuvre 5**

Créer une plateforme interactive recensant différentes initiatives pour que les citoyens mettent en place des actions (retours d'expérience, carte de location, fiches techniques pour favoriser l'autonomie, etc)

Frein 6

Pas d'appropriation de la problématique pollinisateurs par manque de communication et/ou de diffusion de l'information

**Levier 6**

Éduquer les citoyens à l'environnement et à une alimentation consciente par l'approche culturelle et sensible (exemples : par l'art, l'approche sensorielle, etc.)

**Mise en oeuvre 6**

Solliciter le dispositif ArtScience pour la création d'une oeuvre qui sensibilise autour de la thématique des pollinisateurs, réunissant artistes et scientifiques en milieu rural

Difficultés pour choisir et gérer des milieux favorables aux insectes pollinisateurs (couverts fleuris, haies, jachères, cultures intermédiaires) et difficultés pour proposer des essences adaptées (intégration des aléas climatiques)

Mauvaise compréhension de l'utilité et de l'intérêt des habitats naturels pour la nidification ainsi que pour l'alimentation des pollinisateurs

Manque de soutien financier des aides PAC (deuxième pilier) pour des actions en faveur des divers pollinisateurs

Manque de dialogue et de compréhension entre tous les acteurs du système agricole et au-delà (agriculteurs, apiculteurs, chercheurs, autres citoyens, etc.)

Impossibilité de rémunérer la prise en compte réelle des pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs et distorsion de concurrence face aux obligations différentes entre les pays européens

Difficulté de faire accepter aux consommateurs la distribution des fruits et légumes à l'aspect moins "parfait"

Manque de références pour les agriculteurs afin qu'ils estiment les coûts/bénéfices des mesures agroécologiques (pas uniquement économique)

La volonté de "propreté", de simplification, ainsi que l'intensification des systèmes culturels entraînent une diminution des habitats et des ressources alimentaires

La complexité des programmes (exemple : PAEC) empêche l'accès aux aides, à la formation et à la pérennité des actions mises en place

5 tables



LEVIERS



MISE EN OEUVRE



FREINS IDENTIFIÉS NON LEVÉS

Frein 1 Difficulté pour trouver des essences indigènes et locales



Levier 1
Produire les semences locales par les acteurs locaux : 1) cibler les acteurs locaux ; 2) adapter les formations ; 3) redistribuer des graines (centres de productions, services publics ou privés)



Mise en oeuvre 1
Fournir une marche à suivre pour la production de graines locales et un accompagnement aux collectivités et aux associations

Frein 2 Méconnaissance des intérêts de la nature en général par tous les acteurs



Levier 2
Penser des formations labellisantes sur la biodiversité par les décideurs publics ou privés



Mise en oeuvre 2
Proposer une formation labellisante à destination des décideurs, qui leur permet d'agir avec un minimum de conscience sur les enjeux de la biodiversité

Frein 3 Réticence à faire évoluer les mentalités des professionnels pour le passage d'un fleurissement horticole à un fleurissement local sauvage



Levier 3
Intégrer de manière systématique les enjeux liés à la gestion en faveur des pollinisateurs dans les formations des futurs professionnels du paysage



Mise en oeuvre 3
Faire évoluer les référentiels de formations et former les enseignants en travaillant à l'échelle nationale et avec les réseaux régionaux existants

Frein 4 Méconnaissance de la part des acteurs du territoire sur les enjeux liés aux pollinisateurs



Levier 4
Réaliser un outil collaboratif et évolutif qui centralise toutes les informations sur les pollinisateurs et les plantes qui leurs sont favorables



Mise en oeuvre 4
Centraliser les ressources sur l'aménagement et la gestion en faveur des pollinisateurs en milieu urbain grâce à une plateforme collaborative

Frein 5 L'hygiénisme nous a conduit à la déconnexion des humains et de la nature ; retissons les liens (phobie, nature anarchique)



Levier 5
Intégrer de la biodiversité dans les programmes scolaires avec des excursions en milieu naturel et urbain



Mise en oeuvre 5
Mettre en place une formation initiale et continue des enseignants, créer de nouveaux programmes scolaires, cours spécifiques et manuels scolaires intégrant la dimension des pollinisateurs

Frein 6 Les formations professionnelles non imposées et le manque de sensibilisation des agents entraînent une disparité des connaissances



Levier 6
Centraliser et diffuser par un organisme indépendant des informations produites par les scientifiques, les centres techniques et associations au sujet de la diversité et de la gestion des pollinisateurs



Mise en oeuvre 6
Créer une commission, au sein d'une structure existante (MNHN, OPIE, OFB ?), chargée d'évaluer la qualité et la pertinence des informations à diffuser et de les diffuser

Frein 7 Perception des espaces verts, de la flore et de leur gestion au service de l'esthétique et de la propreté supposée



Levier 7
Créer des espaces esthétiques gérés écologiquement avec des fleurs locales et la faune pollinisatrice pour permettre l'accoutumance et la formation des professionnels et du grand public



Mise en oeuvre 7
Concevoir et aménager (sans concertation citoyenne préalable) des espaces végétalisés à haute valeur esthétique mêlant plantes sauvages et horticoles attractives pour les pollinisateurs avec des objectifs de démonstration et de collaboration entre compétences paysagères et écologiques

Frein 8 Pression immobilière et imperméabilisation des sols.



Levier 8
Préserver dans les futurs PLU-i des espaces favorables aux pollinisateurs et veiller à la connectivité entre ces espaces



Mise en oeuvre 8
Légiférer pour imposer des groupements mixtes d'écologues et urbanistes et définir un socle obligatoire pour la conception des PLU-i au cours du mandat. Suite à une formation obligatoire des élus, les nouveaux plans doivent prioriser les terrains déjà artificialisés pour de nouveaux bâtis, assurer une surface utile suffisante pour les pollinisateurs, et privilégier la flore locale

Frein 9 Résistance des citoyens élus et agents des collectivités à l'évolution des pratiques de gestion du végétal en ville



Levier 9
Créer un comité biodiversité réunissant les différents acteurs politiques et techniques internes / externes et citoyens



Mise en oeuvre 9
Créer un comité biodiversité réunissant les différents acteurs (politique, technique et citoyen) dont le rôle est de rédiger un document d'action favorisant les pollinisateurs et d'accompagner à leur mise en oeuvre

Frein 10 Les citoyens préfèrent les plantes ornementales pour des raisons esthétiques au détriment des espèces sauvages perçues comme "sales" et "inutiles"



Levier 10
Améliorer les connaissances et la disponibilité en plantes horticoles et/ou indigènes favorables aux pollinisateurs, pérennes sur l'année, pour l'ensemble des acteurs territoriaux



Mise en oeuvre 10
Créer un guide numérique de plantes indigènes et horticoles, à une échelle permettant d'agir localement sur le fleurissement favorable aux pollinisateurs

Prépondérance des espèces horticoles dans le catalogue des végétaux disponibles

Opposition nature / culture

Peur de la nature

Absence d'un mode d'accompagnement (pour réaliser des projets) auprès de tous les acteurs et faciliter le passage à l'action

Manque d'outils de référence complets détaillés et argumentés pour aider le citoyen à comprendre et bien faire

Absence de réflexion globale à l'échelle d'un territoire pour identifier et planifier (espace, temps, réglementation) le maillage écologique de la Trame Verte et Bleue

Empêchement par la pression foncière à la préservation et à l'initiation de nouveaux espaces naturels en milieu urbain

Manque de diffusion et de valorisation des études scientifiques indépendantes par les décideurs politiques et les citoyens

Manque de courage et de volonté politique, conservatisme et manque de prise de conscience

Moyens financiers insuffisants pour améliorer les connaissances scientifiques

Méconnaissance de la diversité et de l'importance des pollinisateurs et des végétaux par les élus, les gestionnaires, les professionnels et le grand public

Manque de dialogue et de moyens financiers pour évaluer l'efficacité des mesures mises en oeuvre

Le manque de volonté des décideurs politiques limite les actions en faveur des pollinisateurs

Le développement des villes entraîne une minéralisation des sols au détriment des milieux accueillant la biodiversité, ce qui augmente la fragmentation des habitats

Méconnaissance des espèces et interactions entre plantes nectarifères/pollinifères et les pollinisateurs

5 tables

Frein 1

Absence de statut ou de reconnaissance juridique des pollinisateurs et de leur fonction, ce qui génère un manque de prise en compte dans les PLU, les politiques publiques, ERC, etc.

Frein 2

Un manque de partage politique national pour mettre en oeuvre des actions identifiées, cohérentes et concrètes de préservation des pollinisateurs sur le long terme. Par ex : réglementer drastiquement les pesticides

Frein 3

Le grand public méconnaît les pollinisateurs, les enjeux liés à leur conservation et à leur préservation ; ainsi que leur rôle dans les écosystèmes

Frein 4

La complexité taxonomique et le déficit de spécialistes référents pose un problème dans l'élaboration d'outils de détermination et de vulgarisation

Frein 5

Il est difficile de choisir la gestion à mettre en place parmi les solutions existantes

Frein 6

Difficulté d'accès à la connaissance et à l'écologie des groupes taxonomiques orphelins, soit parce qu'elle n'existe pas, soit parce qu'on ne sait pas où les trouver

Frein 7

Absence de visibilité de l'état des connaissances et de leur "utilité" pour les investisseurs publics

Frein 8

Augmenter les ressources en cultivant les milieux, n'est-ce pas détruire des milieux naturels ?

Frein 9

Les outils politiques, législatifs et techniques existent mais ils sont dévoyés et perdent de leurs ambitions

LEVIERS

Levier 1

Il faut mettre en oeuvre une régulation juridique co-construite à l'échelle de l'intercommunalité

Levier 2

Il faudrait développer des référentiels (type liste rouge) pour argumenter en faveur de la prise en compte des pollinisateurs sauvages

Levier 3

Arriver à convaincre le monde politique du rôle essentiel des pollinisateurs en particulier et surtout de la biodiversité pour des actions pérennes

Levier 4

Mettre en place des actions pour sensibiliser et rendre acteurs les publics indifférents au sujet des pollinisateurs (lever les préjugés, trouver des médias adaptés, originaux...)

Levier 5

Centraliser les données, clés de détermination, articles et autres connaissances et les rendre disponibles à tout le monde

Levier 6

Créer des fiches techniques sur les gestions favorables aux pollinisateurs sur le maximum d'habitats différents avec des points positifs et négatifs

Levier 7

Centraliser les connaissances sur les pollinisateurs et leur écologie pour les rendre accessible à tous les acteurs

Levier 8

Diffuser l'information des services écosystémiques rendus par les pollinisateurs (diversité) auprès des partenaires financeurs, des organismes de formation et des organismes de gestion des espaces naturels et semi-naturels

Levier 9

Former tous les acteurs et créer des cahiers techniques de gestion

Levier 10

Collaborer avec les services de l'état ou la région sur l'élaboration des futures politiques (PAC, SRADDET, ...)

MISE EN OEUVRE

Mise en oeuvre 1

Construire un projet de territoire approprié par les acteurs locaux pour fonder de nouvelles pratiques, usages, comportements ou améliorer l'existant

Mise en oeuvre 2

Mettre en place des référentiels (PNA, LR, cahiers techniques, formations) avec des déclinaisons nationales, régionales, territoriales pour la prise en compte des enjeux locaux

Mise en oeuvre 3

Développer des outils techniques à destination des élus et déployer le concept des solutions fondées sur la nature (SFN)

Mise en oeuvre 4

Réaliser une enquête sociologique pour connaître les raisons de l'indifférence de l'attrait ou de la peur du grand public vis-à-vis des pollinisateurs et imaginer des médias innovants pour cibler les publics indifférents

Mise en oeuvre 5

Centraliser les bases de données aux échelles nationales et régionales en les rendant accessibles en ligne ; et rendre disponible à tout le monde les clés de détermination

Mise en oeuvre 6

Mettre en place un outil de capitalisation des expériences de gestion de milieux réalisées au profit des pollinisateurs

Mise en oeuvre 7

Mobiliser les acteurs qui travaillent sur les pollinisateurs pour faire pression sur l'AFB et l'Etat pour mettre l'accent sur les pollinisateurs

Mise en oeuvre 8

Créer un espace numérique évolutif de ressources sur les enjeux agricoles, sociétaux et environnementaux des services rendus par la diversité des pollinisateurs

Mise en oeuvre 9

Développer des organismes et des outils de formation à l'échelle biogéographique sous le format de Conservatoires des Pollinisateurs sauvages Nationaux (CPSN), régionaux (CPSR) ou biogéographiques (CPSB)

Mise en oeuvre 10

Participer aux réunions d'échanges avec les services et imposer les mesures nécessaires à la préservation des pollinisateurs

FREINS IDENTIFIÉS NON LEVÉS

Manque de connaissances des quantités et qualités spécifiques à chaque ressource (pollen, nectar) en fonction de la diversité des pollinisateurs

Mauvaise perception des aménagements en faveur des pollinisateurs pour des raisons esthétiques

Rejet des pollinisateurs par méconnaissance et représentations culturelles

Manque de financements structurels et de fonctionnement à toute échelle

Malgré une certaine connaissance sur les exigences des pollinisateurs, la transposition en actions concrètes (acceptées de tous) demeure difficile

Les difficultés d'accès aux connaissances liées à la capture standardisée, à l'identification et à l'écologie des pollinisateurs, rend difficile la mise en oeuvre de diagnostics fins

Difficultés à faire financer l'ensemble des actions concernant les pollinisateurs (connaissances, diagnostics, actions de gestion qui en découlent et sensibilisation)

La contrainte économique dans la gestion des espaces prévaut sur la prise en compte du patrimoine naturel

La complexité de la thématique rend difficile la construction d'un message scientifiquement rigoureux et entendable par les différents publics

Les budgets alloués pour la gestion optimale des habitats (moyens humains et techniques) sont insuffisants

Perte de la diversité floricole native tout au long de l'année

Difficulté de mise en réseau des différents acteurs pour des stratégies de connectivité

Absence de la prise en compte des insectes pollinisateurs dans les outils juridiques actuels

Il est difficile d'avoir une connectivité/trame adaptée à toutes les espèces

Générer et mettre à disposition des données accessibles adaptées aux différents acteurs

La mise en place des actions dépend du bon vouloir des opérateurs locaux

1 table

**Frein 1**

Notre coeur de métier n'est pas la biodiversité, ce qui crée une forte résistance au changement de pratiques

**Levier 1**

Impliquer la direction générale pour une mise en oeuvre concrète sur le terrain

**Mise en oeuvre 1**

Construire un argumentaire pour la direction générale afin qu'elle formalise un plan d'actions en faveur des insectes pollinisateurs

Frein 2

Peur des conséquences des pratiques respectueuses entraînant la présence d'espèces protégées

**Levier 2**

Adapter les périodes d'intervention aux exigences écologiques des espèces présentes

**Mise en oeuvre 2**

Changer les pratiques de gestion en s'adaptant au contexte écologique local et à l'écologie des espèces

Les référentiels techniques de conception des Infrastructures Linéaires de Transports intègrent de façon trop limitée la prise en compte de la biodiversité

Absence de filière de production et de commercialisation structurée et dimensionnée pour proposer une offre de semences

Le manque de concertation et la fragmentation du foncier sont les freins principaux à une bonne gestion de celui-ci en faveur des pollinisateurs



Organisateur :
ARTHROPOLOGIA
assises@arthropologia.org
07 66 83 81 89
04 72 57 92 78

Nous tenons sincèrement à remercier l'ensemble des partenaires scientifiques, techniques et financiers pour leur participation et leur soutien durant la phase d'organisation de ces Assises et durant ces deux journées d'ateliers collaboratifs, intenses et productifs, les 25 et 26 septembre 2019.

